

RESERVATION

1- L'élevage de la mini ferme Normande réserve pour :

Mr/Mme:

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone:

Mail:

2- Un lapin nain bélier (reportez les informations indiqués sous la photo)

Date de disponibilité (8 semaines) :

Couleur (+ numéro si indiqué):

Sexe:

Issus de (couleur des parents):

3- Vous souhaitez le récupérer à:

Disponible à ses 8 semaines (vaccins myxo + vhd1 et 2)

Acompte demandé (50% du prix du lapin) : euros

Restera à régler au moment du départ: euros

A dater de ce jour, vous disposez de 3 jours pour envoyer la réservation et verser l'acompte (cf notice)

L'acompte ne vous sera pas rendu si annulation de votre part. Vous avez un délais de rétractation de 7 jours a daté du moment ou vous m'aurez contacter pour savoir si le lapin est toujours disponible.

4- Pour récupérer le lapin, deux possibilités :

- **A l'élevage le: heure:**

ATTENTION: aucun rendez vous accepté le dimanche. Seul jour de repos.

- **Par transporteur**

Il faudra compter: euros (me demandé le prix avant de remplir la fiche) de frais de livraison qui devront être versé avec le reste du montant du lapin par virement ou paypal le jour du départ de l'élevage soit, la veille de votre réception..

Date de réception souhaitée (entre le mardi et le jeudi):

:

L'adoptant accepte les conditions de vente indiqués sur notre site: <http://www.laminifermenormande.com>.

La mini Ferme Normande, Lieu dit les Gastines. 27250 JUIGNETTES. Tel: 06.79.06.73.49

MERCI DE BIEN LIRE LA NOTICE POUR LA RESERVATION

Fait le :

A :

mention " bon pour accord" et signature de l'adoptant (cela signifie que vous acceptez les conditions de réservation énoncés dans la notice/condition ci dessous) :

5- Certificat d'engagement et de connaissances des besoins spécifiques aux lapins (article L214-8)

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE DES BESOINS SPECIFIQUES DU LAPIN (Article L214-8 du code rural et de la pêche maritime)

CARACTERISTIQUES

Le lapin (*Oryctolagus cuniculus*) ne fait pas partie de la famille des rongeurs mais des lagomorphes. Il possède une paire d'incisives (qui poussent de manière continue) de plus que les rongeurs. Il mastique avec un mouvement de la mâchoire différent et a un doigt de plus que les rongeurs à chaque patte. On distingue plusieurs races et variétés de lapins. Elles sont toutes référencées dans un recueil des standards édité par la Fédération Française de Cuniculiculture.

Le lapin est un animal social qui a besoin d'interactions avec l'humain ou avec d'autres lapins. Silencieux, sauf lorsqu'il est effrayé ou en colère, il communique avec l'être humain par des attitudes et des mimiques expressives.

Le lapin est un animal diurne.

Les lapins peuvent peser, selon la race, entre 800 g et 10 kg. Un lapin de garenne pèse 1,5 à 2 kg.

- Âge de la maturité sexuelle : entre quatre et huit mois (variable selon les races)
- Période de reproduction : toute l'année
- Nombre de petits par portée : un à plus de 20, en moyenne quatre à sept (variable selon les races)
- Nombre de portées par an : deux à trois (théoriquement il pourrait en faire 12 si on ne séparait pas le mâle des femelles)
- Durée de gestation : un mois
- Sevrage : entre quatre et six semaines. A noter que la lapine n'a plus de lait 25 jours après la naissance des jeunes.
- Espérance de vie : cinq à dix ans, parfois plus.

LOGEMENT

Le lapin peut vivre à l'intérieur comme à l'extérieur, dans un logement spacieux, ou en semi-liberté. Attention aux prédateurs (oiseaux, chats, chiens, renards...) et aux parasites s'il sort dehors. Il pourra aussi y creuser des terriers et passer sous les clôtures non enterrées.

Le logement du lapin doit notamment lui permettre de se redresser sur ses pattes postérieures afin de regarder son environnement, de bondir. Choisir l'emplacement de vie du lapin de façon à ce qu'il soit protégé des fortes chaleurs en été et des courants d'air toute l'année.

Le logement doit être garni de litière non poussièreuse. On y trouvera un abreuvoir (ou point d'accès à une eau propre), une mangeoire pour la nourriture, un râtelier pour le foin, des rondins de bois ou en matériau naturel à ronger.

Le lapin a besoin d'exercice. Il est bon de le laisser gambader régulièrement, toujours sous surveillance.

ALIMENTATION

Le lapin est un herbivore qui a besoin de manger :

- du foin non poussièreux,
- une petite quantité journalière de granulés spécifiques (pas à volonté). La ration est à adapter à la taille du lapin et à la composition de l'aliment.
- des fruits et légumes frais en quantité limitée (pommes, carottes, salades, endives... évitez les poireaux ou les pommes de terre).

Il est essentiel qu'il dispose en permanence d'eau propre et fraîche.

Son microbiote digestif étant délicat, il faudra éviter - surtout chez les lapins en croissance - les transitions alimentaires brutales.

ENTRETIEN / SOINS

Il faut le brosser chaque semaine, notamment lors des mues au printemps et à l'automne.

Les incisives du lapin poussent en continu. L'essentiel de l'usure se fait par le frottement des dents les unes contre les autres, y compris quand le lapin n'a rien à ronger mais il est bien de tenir à sa disposition des aliments ou des bûchettes à ronger.

Une coupe des ongles peut être nécessaire de temps en temps s'il ne les use pas suffisamment en grattant.

Ne tenez jamais un lapin par les oreilles. Portez-le plutôt sur l'avant-bras, avec la tête enfouie dans le creux du coude, ou bien tenez-le contre vous avec une main sous la croupe et l'autre tenant les pattes antérieures. Il ne faut pas le soulever par le dessous du ventre ou du thorax.

Il est recommandé de vacciner votre lapin contre la myxomatose et la maladie hémorragique virale.

PARTICULARITES

Le lapin pratique la caecotrophie : il avale, sans les mâcher, les crottes molles recueillies directement à l'anus au lever du jour pour terminer l'assimilation des protéines et de certaines vitamines. Il faut le laisser faire : c'est un comportement naturel essentiel pour sa santé.

IDENTIFICATION

L'identification du lapin de concours est obligatoire. Le numéro à tatouer dans les oreilles est indiqué sur une carte d'origines qu'on peut acquérir par le biais d'une association d'éleveurs ou d'un club de race affilié à la Fédération Française de Cuniculiculture.

ENGAGEMENT FINANCIER

Le coût d'entretien moyen annuel à prévoir pour un lapin dépend beaucoup de l'alimentation et de ce dont on dispose chez soi (foin, légumes...). On peut l'estimer aux alentours de 50 à 100 € (hors frais de santé et d'achat de logement).

N'hésitez pas à suivre les conseils d'une association.

Je soussigné(e),

Monsieur / Madame Prénom Nom

Né(e) le* :

demeurant :

atteste par ce certificat d'engagement et de connaissance avoir reçu et compris toutes les informations concernant :

- les besoins physiologiques, comportementaux et médicaux de l'animal que j'envisage d'acquérir
- les recommandations relatives à l'identification de l'animal
- les implications financières et logistiques liées à la satisfaction des besoins physiologiques, comportementaux et médicaux du lapin tout au long de sa vie.

Certificat établi le pour une cession possible à compter du**

« Je m'engage à détenir l'animal que j'envisage d'acquérir dans les conditions compatibles avec les besoins biologiques et comportementaux de son espèce et à lui donner des soins attentifs, conformément aux dispositions de l'article L214-1 du code rural et de la pêche maritime. »

Le déclarant :

Pour l'organisme émetteur :

* La cession à titre gratuit ou onéreux aux mineurs d'un animal de compagnie est interdite en l'absence de consentement des parents ou des personnes exerçant l'autorité parentale.

** La cession de l'animal ne peut intervenir moins de sept jours après la délivrance du certificat au cessionnaire.

NOTICE/ CONDITIONS

Tous d'abord, **avant de remplir la fiche il vous faut nous contacter pour savoir si le lapins que vous souhaitez est bien encore disponible**, notre site est mis à jour tous les soirs, cependant, entre temps il se peut que certaines demandes de réservation ai été validé dans la journée.

Pour cela 3 solutions:

- Par mail (cependant je n'y répons qu'une fois par jour donc moyen le moins rapide)
- Par téléphone en m'appellent au: 06.79.06.73.49.
- Par sms avec comme texte:

Bonjour, je souhaiterai réserver le petit lapin nain bélier de couleur disponible a partir du....., issus de..... est il encore disponible? Cdl
Par sms réponse garantie entre 5 minutes et 1h.

Une fois que je vous ai répondu en vous indiquant que le/la petit(e) est bien disponible, il vous faudra remplir la fiche de réservation de la manière suivante:

Partie 1:

Merci de bien remplir vos coordonnées. Elle nous seront indispensable afin de vous contacter pour vous confirmer la réservation ou bien, si vous souhaitez recevoir par transporteur votre lapin.

Partie 2:

Il vous faut reporter les informations concernant le lapin que vous souhaitez adopter:

date de disponibilité (date indiqué à coté de la photo)

couleur: couleur du petit avec son numero s'il en a un, ainsi que le sexe (mâle ou femelle)

Issus de: merci d'indiqué la couleur des parent qui se trouve dans les informations sous la photo.

Partie 3:

Un lapin nain se sèvre à 8 semaines. On peut les vaccinés contre la myxomatose et le vhd 1 à partir de 5 semaines.

il sera également vacciné lors de son adoption contre la variante du VHD, appelé VHD souche 2

Prix du lapin à ses 8 semaines: prix indiqué sous la photo. Exemple:

si le lapin est indiqué a 50 euros:

Acompte : 25 euros, restera a régler 25 euros pour un lapin récupéré à 8 semaines.

Si le lapin est indiqué a 55 euros:

Acompte : 25 euros, restera a régler 30 euros pour un lapin récupéré à 8 semaines

Partie 4:

Vous avez deux possibilités pour récupérer votre lapin:

- Venir a l'élevage, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons, il vous suffit de noter le jour et l'heure du rendez vous qui vous conviendrez.

- Le récupérer par transporteur: Nous passons par un transporteur agréé (France express), les lapins peuvent être expédié entre le lundi et le mercredi (départ en fin d'après midi de l'élevage) avec réception le lendemain matin (entre le mardi et le jeudi) entre 8h et 14h). Me contacter pour le prix, il varie entre 45 et 80 euros en fonction du départements et de son éloignement.

Partie 5:

Vous devez retourner le talon complété au moins 7 jours avant la date de rendez vous de départ de votre petit lapin. A retourner par mail, format PDF ou bien photo avec la fiche de réservation remplie. Organisme émetteur: La Mini Ferme Normande, lieu dit les Gastines 27250 JUIGNETTES

Pour Valider votre réservation:

2 critères doivent être remplie dans les 72h suivant votre demande de disponibilité du lapin:

- Envoie par mail de la fiche de réservation remplie si règlement de l'acompte par virement bancaire ou pay pal

- Date a laquelle vous récupérerez votre lapin (dans les 7 jours du sevrage) ou la date de livraison souhaité.

Pour le règlement de l'acompte :

- Par virement bancaire: faire un virement de l'acompte via notre RIB joint dans la notice.

- Par Pay Pal:

2.95 euros de frais sauf si vous faite " virement a un proche", pas de frais (le frais vous seront compter lors du règlement final s'il y en a).

adresse mail attaché à notre compte paypal: emilie.gosset1@orange.fr

Attention, si envoie par transporteur, le virement pour le prix du transport et le reste de la somme à régler pour le lapin est a virer avant le départ de l'élevage. aucun lapin partira sans être réglé. Si le règlement n'est pas fait avant la date de départ, le lapin sera remis a la vente et le contrat de réservation sera rompu.

RIB:

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
18707	00079	31221004489	63

IBAN : FR76 1870 7000 7931 2210 0448 963
Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPVER

IMPORTANT:

Vous disposé à daté du moment ou je vous confirme la disponibilité du lapin d'un délais de 7 jours de rétractation.

Passé ce délais aucun remboursement ne sera possible.

L'adoption d'un animal doit être quelque chose de réfléchi.

De mon coté je m'engage:

- A vous réserver le lapin souhaité, si vous avez une adresse mail, il m'est possible de vous envoyer des photos.
- A vous les vendre vaccinés contre la VHD 1 (et/ou en fonction de votre choixvhd 2) et la myxomatose.
- A les traiter préventivement contre la coccidiose/ l'entéro et à les vermifuger.
- Les lapins sont tous "sociabilisés" car, bien que se soient des lapins pour des concours, c'est avant tout une passion.
- A vous remettre un petit sac de granulés lorsque vous récupèrerez votre petit lapin afin de faire une transition avec la nourriture que vous lui aurez achetée.
- A me tenir à votre disposition en cas de problème, si vous avez le moindre souci, vous pourrez m'appeler.
- Je n'ai aucun problème de maladie à l'élevage, tous mes lapins et bébés sont sains, aucun problème de malocclusion dentaire (aucune consanguinité).
- A vous remettre une fiche lors de l'adoption (fiche de soins) avec les dates de vaccins, les dates des traitements et vermifuges, les origines (parents) et une fiche conseil.